

## **GROUPE DE TRAVAIL ACTION SOCIALE (N° 2)** **DU 15 NOVEMBRE 2016**

### **Action sociale de proximité dans les DDI : rencontre de la mission de l'inter-inspection générale**

Cette deuxième réunion du groupe de travail (GT n°1 le 6 septembre 2016) relatif à l'action sociale de proximité dans les DDI était présidée par Serge DUVAL, directeur des services administratifs et financiers (DSAF).

L'UNSA était représentée par Christine LAPLACE et Annick COSTA.

Patrick REIX (IGA), Yves BONNET (IGF) et Olivier TOCHE (IGAS), membres de l'inspection générale, missionnés par le Premier Ministre dans sa lettre du 4 juillet 2016, ont principalement fait état des éléments suivants :

- **Rappel de l'objet de leur mission** concernant la restauration collective, la médecine de prévention et les arbres de Noël.
- **Présentation de la mission: que produire ?**
  1. Réaliser un état des lieux contextuel : registre du constat.
  2. Dresser un diagnostic : identifier, décrire les difficultés et dégager une analyse aussi réaliste que possible.
  3. Formuler des propositions : inventorier les solutions possibles, auditer leur faisabilité pour supprimer les disparités.
- **Quelles opportunités ? 2 remarques :**
  1. Beaucoup d'évidences soulignées : dysharmonie des prestations, tant au niveau ministériel que local. Une grande disparité existe entre les agents de ministères différents affectés dans une même structure. La problématique de la médecine de prévention se pose en termes de couverture car la ressource est rare ; une vigilance accrue est assurée car la médecine de prévention relève de l'obligation de l'employeur. Le recours à des organismes agréés est privilégié. Il est aussi nécessaire, outre la couverture de la médecine de prévention, de regarder son contenu.
  2. Difficulté de les appréhender, les décrire et les synthétiser.

Les témoignages et expressions recueillies se résument à une demande d'équité, d'égalité et de justice. Le «parti pris» est d'opter pour le pragmatisme par rapport à l'aspect budgétaire ou humain afin de trouver des pistes de progression.

- **Méthodologie conduite par la mission :**

Recueil et compilation des ressources documentaires, des rapports existants (2002 – 2011 – 2014 – 2016) ainsi que différentes études et témoignages.

- **Les rencontres :**

Au niveau national : DSAF, MICORE, DGAFP, Secrétaires généraux des ministères, Association nationale des DDI, les organisations syndicales (rencontres bi-latérales sur demande), les médecins de prévention des DDI ainsi que le comité interministériel d'action sociale (CIAS) via la commission permanente restauration.

Au niveau local : en raison du calendrier contraint, l'angle d'approche choisi est le niveau régional (Préfet et SRIAS) et quelques DDI.

**L'UNSA est intervenue sur le sujet du périmètre de la mission, circonscrit actuellement aux DDI, afin de demander que les ministères s'emparent de ce sujet qui concerne également les agents des directions régionales. La problématique de l'action sociale de proximité doit aboutir à un niveau satisfaisant comme certains ministères « généreux » le pratiquent au bénéfice de tous les agents. Le but doit être de gommer les disparités.**

Le DSAF a exprimé la volonté forte de faire aboutir cette question au-delà du périmètre des seules DDI. Cette mission s'inscrit dans le cadre plus large de l'administration territoriale de l'Etat (ATE). Il a ajouté que des solutions pragmatiques devront être apportées.

Pour résumer, les propositions relatives à l'harmonisation et à la mutualisation des prestations d'action sociale concernant la restauration collective, la médecine de prévention et les arbres de Noël, ne sont pas encore arrêtées.

Concernant le point d'achoppement sur le transfert des crédits, consacrés à l'action sociale sur le programme 333, nos interlocuteurs nous informent que ce transfert ne pourrait concerner qu'une seule prestation sans dessaisissement des niveaux ministériels. Les choix pourront être différents selon la prestation.

M. REIX réitère que le but est de trouver des solutions, pour cela, aucune proposition ne sera écartée et rien, en l'état actuel, n'est arrêté.

La remise du rapport est reportée au début du mois de janvier 2017 ainsi que la date de la troisième réunion, prévue initialement le 8 décembre.

La volonté d'aboutir est clairement affichée par le DSAF.

**Pour autant, l'UNSA émet quelques doutes sur la concrétisation du projet d'harmonisation et de mutualisation de l'action sociale de proximité pour les trois prestations, tant le sujet est complexe.**

La présentation du rapport de l'inter inspection générale devra nous apporter des pistes concrètes et positives et répondre aux demandes d'équité, d'égalité et de justice au bénéfice de tous les agents.